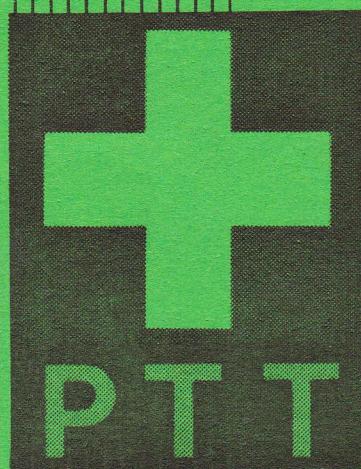


LES CAHIERS DE L'ACADEMIE

OPUS I
FASC.10

Normand Caron

**PENDANT
25 ANS,
"HELVETIA DEBOUT"
A GUIDE
LA PHILATELIE SUISSE**



Académie québécoise d'études philatéliques

Pendant 25 ans «Helvetia debout» a guidé la philatélie suisse

par Normand Caron

Le travail que nous vous proposons ici ne se veut pas une étude énumérative des nombreuses variétés susceptibles d'être identifiées sur l'émission "Helvetia debout". Nous préférons plutôt laisser ce travail à certains spécialistes et à certains catalogues qui mettent à la disposition des philatélistes intéressés, les fruits de leurs nombreuses années de recherche.

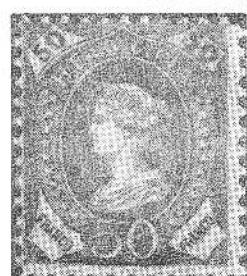
De fait, ce que nous désirons, c'est surtout situer cette célèbre émission à travers la petite histoire de la poste suisse et apporter aussi certains détails et les explications qui s'y rattachent. Pourquoi, par exemple, retrouve-t-on autant de types de couleur, de dentelure, de filigrane, de papier et surtout tellement de variétés tout au long des 25 ans pendant lesquels ce timbre fut en circulation.

On ne sait plus exactement combien on peut dénombrer de ces anomalies mais nous essaierons toutefois, dans la deuxième partie, de cerner quelques cas généraux et quelques cas particuliers pour tenter de connaître les causes et circonstances qui ont amené une telle situation. Nous espérons que ce travail saura vous donner le goût d'explorer à nouveau cette magnifique et surtout très riche série des Postes suisses qu'est l'émission "Helvetia debout".

L'histoire de l'Helvetia debout commence en 1879 lorsque les PTT suisses qui jusqu'alors imprimaient leurs propres timbres, décidèrent, devant l'ampleur du travail (on imprimait 24 heures par jour), de confier la réalisation et l'impression de leur nouvelle série courante à l'entreprise privée.

La Maison Mullhaupt et Fils, de Berne, répondit aussitôt à l'invitation et fit parvenir à M.E.Horn, directeur général des Postes, une soumission accompagnée de deux essais de timbres, l'un de 50c et l'autre de 1 Fr. représentant une figure féminine de profil,

● NORMAND CARON, 33 ans, occupe sa vie à tout ce qui l'intéresse ; il est surtout, de ce temps-ci, graphiste et rédacteur mais il a fait beaucoup d'autres choses. Devenu membre de l'Académie d'Etudes postales de France, cela lui a donné l'idée de poser les germes d'une Académie en terre québécoise et il n'a pas eu de mal à rallier quelques adeptes. Il a publié les " Echos Philatéliques ", organe traditionnel de l'Union philatélique de Montréal, pendant certain temps.



à l'intérieur d'un ovale étoilé qui n'est pas sans rappeler le cadre ultérieur de l'Helvetia debout. On donne à cette figure le nom de "Libertas".

Suit alors un échange de lettres entre E.Horn et Mullhaupt et Fils, l'une le 27 octobre 1879 et l'autre, le 3 août 1880. Dans cette dernière, M.Horn s'inquiète des détails de la soumission barguinant même un peu et laissant entrevoir, entre les lignes, la possibilité que les PTT impriment encore une fois elles-mêmes les vignettes si on n'en vient pas à une entente. Entretemps, l'imprimerie n'a pas perdu son temps et le 21 août 1880, un premier poinçon original est complété. Hélas, on s'aperçoit aussitôt que la finesse de l'exécution ne peut supporter l'énorme pression de la presse : le poinçon devra être refait.

Malheureusement, le nom de l'auteur des dessins originaux ainsi que celui du graveur qui a creusé les traits du dessin définitif ne sont pas parvenus jusqu'à nous. En effet, aucun renseignement n'a été conservé à ce sujet par Mullhaupt et Fils qui a réalisé la première émission de ce timbre (exception faite des 30c et 3 Fr.).

Le 20 novembre 1880, M.Horn demande officiellement les dessins définitifs pour l'émission projetée. Trois

jours plus tard, il reçoit un 20c et un 25c au type "Libertas" et un 40c, un 50c et un 1Fr. au type "Helvetia debout". Le 17 décembre 1880, Horn demande cette fois une épreuve des 20c et 25c "Libertas".

On la lui livre aussitôt, en ajoutant même quelques variantes au projet, soit certaines épreuves avec cadre seulement, d'autres avec figure "Libertas" seulement et même un essai bicolore (noir et rouge).

Le 30 décembre 1880, les PTT acceptent finalement la soumission et les projets de Mullhaupt et Fils; toutefois, le type "Libertas" est mis de côté alors qu'on accepte le principe de l'Helvetia debout pour les 5 valeurs commandées (20c, 25c, 40c, 50c et 1 Fr.).

Le premier juin 1881, tout est prêt pour l'impression ; on commence la production. Ce n'est toutefois que le 1er avril 1882 que la série verra le jour et sera mise en vente.

MÉTHODES DE PRODUCTION

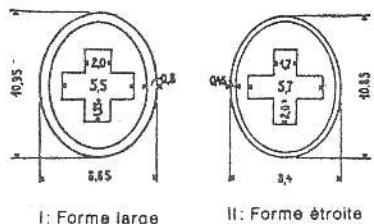
Le dessin original en négatif est d'abord gravé à la main sur une surface de cuivre. À ce stade, la gravure possède déjà les dimensions définitives du timbre. Puis on reporte le tout cent fois sur une plaque de plomb facilement malléable où on retrouve la gravure maintenant en positif. Sur cette plaque, on dépose alors, par un procédé de galvanoplastie, une couche de cuivre qui une fois durcie, sera séparée de la plaque pour devenir, en négatif, la plaque d'impression.

On polit alors celle-ci à la main en corrigeant, s'il y a lieu, les petits défauts qui auraient pu se glisser lors de l'opération.

Dans le cas de Mullhaupt et Fils, on tira deux plaques de 100 de cette façon qui furent montées sur un bloc de bois pour les immobiliser lors de l'impression et empêcher tout jeu de la plaque imprimante.

La presse est une presse droite (à plat) et les feuilles y sont imprimées à la main, une par une. Cette presse ressemble un peu à nos presses à épreuves d'aujourd'hui.

Le papier utilisé provient du Moulin Sihl de Zurich. Il n'est pas encore perforé ni gommé et il ne possède pas encore la marque de contrôle des Postes suisses (filigrane). Celle-ci, une croix dans un ovale double, remplace depuis 1862 les coûteux fils de soie qui jusqu'alors servaient à déjouer les faussaires. Jacques de Beaumont a publié à ce sujet un article très complet dans le BBZ (Berner Briefmarken



Zeitung/Journal philatélique de Berne) d'octobre 1972, où il révèle que cette marque de contrôle (les deux côtés de l'ovale et la croix) peut apparaître frappée en creux, soit au recto du timbre (côté image), soit au verso. Cependant, le papier utilisé étant de plus en plus épais et d'une autre texture que celui qui a servi pour l'émission typographique de la série avec chiffre (basses valeurs de la même série), les marques sont à peine visibles, n'apparaissant que lorsque les timbres sont humectés d'eau ou de benzine.

De plus, il semble que plus l'émission est tardive, plus on retrouve la marque au verso plutôt qu'au recto.

Exemples:

| | |
|-----------|-----|
| 1882-85 = | 69% |
| 1886-89 = | 76% |
| 1890-94 = | 74% |
| 1895-98 = | 89% |
| 1899-03 = | 92% |
| 1903-06 = | 93% |



GOMME

Le timbre imprimé et la feuille bien sèche, on applique alors la gomme (6 parties de gomme pure pour une partie de dextrine). L'opération sera réalisée à la main jusqu'en 1906.

Il semblerait selon nos conclusions, que le gommage intervient après la perforation des feuilles.

DENTELURE

Il est prouvé qu'une des causes premières du décentrage de certains timbres de l'émission "Helvetia debout", provient du fait que la feuille doit être légèrement humectée pour assurer une plus grande facilité d'impression. Cependant, au moment de la perforation, certaines ne sont pas parfaitement sèches et n'ont pas repris exactement leur forme originale, de là un certain décentrage.

Le perforation est donc réalisée immédiatement après l'impression. D'un autre côté, on sait que le gommage ne survient aussi qu'après l'impression. On en conclura donc que les vignettes étaient gommées après avoir été perforées...

La première émission occasionna des plaintes à propos de la dentelure. Il était reproché aux feuilles de se séparer trop facilement lors de la manipulation, disséminant ainsi les parties de feuilles aux quatre coins des tiroirs des usagers autant que des postiers.

On retira donc les timbres portant cette dentelure pour les remplacer par d'autres présentant une dentelure plus résistante de 9 3/4 x 9 1/4.

Hélas, nouveau tollé des usagers: les timbres sont maintenant trop résistants et, par conséquent, se déchirent lors de leur séparation. Les PTT conciliantes, remettront donc en service la première émission dentelée 11 3/4, provoquant ainsi la remise en circulation de la série dentelée 11 3/4 pour la deuxième fois.

Entretemps, en 1886, le contrat était passé aux mains de Max Girardet, imprimeur à Berne. Il continua pendant un certain temps à se servir des plaques de son prédécesseur puis, en 1900, il installait dans son imprimerie une presse à vapeur ultra-moderne pouvant imprimer des feuilles de 400 timbres. Cependant, malgré le modernisme de l'installation, la plaque était toujours polie à la main et le papier encore placé et enlevé de la plaque manuellement.

Le 1er juillet 1891, deux nouvelles valeurs font leur apparition: le 30c et le 3Fr.

À cette occasion, Girardet avait également réalisé certains essais et épreuves du 30c. On les retrouve sur différentes sortes de papier, de différentes couleurs et différentes épaisseurs. Parfois même, ils sont réalisés sur du papier portant la marque de contrôle habituelle de cette émission. On a également signalé une épreuve du 3 Fr. imprimée en noir sur carton.

En 1894, nouvelle émission. Les plaques servant à la réalisation du

premier type de marque de contrôle ayant atteint un tel degré d'usure, il devient impérieux d'en produire de nouvelles. Suivant le décret fédéral du 12 novembre 1889, la forme de la croix est modifiée et à partir de 1893, la marque comportera une croix et un double ovale plus étroit.

L'impression se déroule alors sans histoire jusqu'en 1899, date à laquelle on changeait la couleur des 25c et 50c.

En effet, en 1897, lors du congrès de l'Union postale universelle à Washington, USA, les pays membres déciderent, d'un commun accord, d'établir une convention selon laquelle les couleurs des timbres-poste seraient les mêmes pour tous les pays signataires. Ainsi on utiliserait le vert pour les imprimés jusqu'à 50 grammes, le rouge pour le port international des cartes postales et le bleu foncé pour la première catégorie de poids (15g) du courrier régulier. En conséquence, les PTT suisses changèrent alors la couleur du 5c (dans la série "chiffres") et intervertirent les couleurs entre le 25c (qui passa du vert au bleu foncé) et le 50c (qui passa du bleu au vert). Pour ce qui est du changement de couleur du 1Fr.(lilas/rouge-lilas), on croit que la modification serait simplement une question d'esthétisme.

Au cours de la période où Max Girardet a réalisé les "Helvetia debout", il est survenu de nombreuses modifications:nouvelles plaques, retouches et nuances auxquelles nous ne nous attacherons pas ici car ce n'est pas le but de notre travail. Notons cependant un deuxième type de 40c paru en 1904 (Zumstein 76F) et un 25c en 1906(93A). Il semble, selon Zumstein, que ces planches n'aient pas été réalisées par le procédé galvanoplastique.

La finesse de l'exécution laisse en effet croire que ces plaques auraient plutôt été brûlées à l'acide sur de l'acier. Ils se distinguent facilement des émissions précédentes par la gravure

plus fine, l'inscription HELVETIA grasse, les chiffres 25 plus petits dans les coins et les caractères plus petits dans le mot FRANCO. Pour ce qui est du 25c bleu clair de type 2 de 1906, on a, de plus, vraisemblablement utilisé un perforateur de typographie 11 3/4 pour la dentelure. Toutefois, celle-ci peut varier selon les altérations du papier, les plus courantes étant les 11 3/4 et les 11 1/2.

À la fin de son contrat, Max Girardet vendait les plaques qui avaient servi à l'impression du 25c et du 40c. On a depuis retrouvé plusieurs de ces réimpressions désignées sous le nom



de "réimpressions de Paris". On les trouve en plusieurs couleurs sur papier blanc, peinté, cartonné, vergé horizontalement ou verticalement. On pourra également les découvrir avec la marque de contrôle (filigrane) des PTT suisses...

Girardet avait même réalisé, en 1907, deux nouveaux essais de plaque pour le 25c. Une plaque fut d'ailleurs soumise à l'approbation des PTT qui refusèrent le projet..

Il est amusant de constater qu'on a retrouvé la trace de cette plaque du 25c type 2 refusé de 1907. Dans son numéro de 1961 (30/32), le "Swiss Philatelist", de la maison londonienne "Amateur Collector", relatait avoir re-

trouvé cette plaque en février 1961. Découpée en rond et portant un immense trou au centre, elle servait alors de presse-papier à un marchand. Après enquête et recherches, on en vint à la conclusion que cette plaque faisait partie d'un lot de vieilles plaques que les PTT suisses avaient mutilées puis vendues à la ferraille. À cette occasion, la maison Amateur Collector réalisa même, après bien des difficultés, quelques épreuves en bleu et en noir tirées de cette plaque miraculeusement retrouvée. Deux copies furent cédées au Musée des PTT suisses.

En 1905, apparition d'une nouvelle



marque de contrôle, formée d'une grande croix.

En 1906, le contrat avec Girardet se termine et on confie alors l'impression de la dernière série d'Helvetia debout à la Maison Benzinger et Co., d'Ensiedeln, dans le canton de Schwyz. Deux séries dentelées 11 1/2 viendront ainsi clore cette longue série, en 1907.

Cette émission tardive et provisoire fut réalisée pour suppléer au retard de production de la série "Fils de Guillaume Tell" et "Helvetia". Benzinger utilisa à cette occasion les feuilles de papier mêlé qui n'avaient pas été utilisées lors de l'émission précédente (type "chiffres") en 1905. Le papier mêlé (granite paper) avait été introduit en Suisse dans le but de remplacer les marques de contrôle utilisées pour déjouer les faussaires. Ce type de papier était obtenu en mélangeant à la pâte de minuscules fils de tissus de couleur (bleus et rouges pour cette émission).

Benzinger utilisait une presse semblable à celle de Girardet mais plus petite. Il se servit donc simultané-

ment des plaques originales de Mullhaupt et Fils(200 timbres), de Girardet (plaques de 400 timbres qu'il sépara en deux) et finalement de nouvelles plaques de 200 timbres qu'il réalisa lui-même.

Plusieurs plaques avaient beaucoup vieilli; certaines montraient même des signes de corrosion mais, à force de retouches et de manipulation, Benzinger réussit quand même, lorsque c'était possible, à obtenir une impression qui, sans posséder les qualités de celles de ses prédecesseurs, n'en étaient pas moins fort acceptables.

Finalement, l'émission "Helvetia debout" fut démonétisée le 31 décembre 1924.

On notera également, en terminant ce chapitre, qu'il existe des timbres surimprimés "SPECIMEN" qui ont été émis entre 1882 et 1892 et qui concernent les valeurs 20c, 25c, 30c, 40c, 50c, 1 Fr. et 3 Fr.

Signalons finalement l'emblème de l'American Helvetia Society représenté par une judicieuse interprétation de l'Helvetia debout.

VARIÉTÉS

Vous croyez peut-être que l'histoire se termine ici. Ce serait là bien peu compter sur la perspicacité et l'esprit de recherche de nos amis suisses.

En 1953, le BBZ faisait état d'une trouvaille étonnante:un bloc de 40c de 1907 de type 2, sur papier mélè, dentelé 11 1/2 x 11 et portant la marque de contrôle "grande croix". Le timbre portait l'oblitération St. IMIER 3 XI 03, ce qui fit immédiatement sourciller les rédacteurs du "Swiss Philatelist" de Londres. En effet, le papier mélè n'avait été introduit qu'en 1907 et le filigrane "grande croix" datait, lui, de 1905... Zumstein sûr de lui comme toujours, n'hésita toutefois pas un instant à classer cet-

te découverte sous le numéro 97B dès l'édition suivante de son fameux catalogue. Il y est toujours.

En 1969, on découvrait cette fois le 68A (30c, dent. 11 3/4, croix dans ovale large). À notre connaissance, trois exemplaires ont été dénombrés. Le premier est oblitéré TRAMELAN DESSUS 22 V 93 et est brun chocolat. Le second, d'une nuance tirant plus volontiers vers l'orangé, nous présente une oblitération TRAMELAN 17 V 93. Quant au troisième, nous ne possédons malheureusement aucune information à son sujet.

En 1979, finalement (?), on découvre deux paires d'un 3 francs dentelé 11 1/2 x 11 et portant une marque de contrôle "croix dans ovale" large. Les deux paires portaient l'oblitération SOLOTHURN BRIEFPOST 15.1.00 et SOLOTHURN BRIEFPOST 26.VI.00. La dentelure des deux paires, pareillement déplacée, laisse croire que les paires proviennent de la même feuille.

L'impression était définitivement différente de celle du 72D ou du 72F (qui sont toujours assez floues). Sans avoir la finesse de l'impression du 72E, elle était comparable à celle du 72A. En février 1980, on trouvait d'ailleurs un cinquième exemplaire de ce timbre. D'un brun légèrement plus foncé, tirant moins sur le jaunâtre que les précédents, il était d'un centrage différent, laissant supposer qu'il ne serait pas issu de la même feuille que les autres. Il portait l'oblitération SOLOTHURN FARHPOST 21.VI.98. Zumstein lui a donné le numéro 72C.

Attardons-nous maintenant un peu sur les différentes sortes de retouches susceptibles d'être identifiées sur les timbres de l'émission Helvetia debout.

RETOUCHES À LA ROULETTE

Les points sont alignés ou les traits sont rigoureusement parallèles.

On retrouve ces retouches horizontalement ou obliquement, couvrant l'ovale entièrement ou en partie.

RETOUCHES AU BURIN

Formés de traits fins occupant le plus souvent l'ovale au complet. Ces retouches sont très irrégulières, les traits allant dans tous les sens et s'entrecroisant. Généralement, ces traits sont serrés et presqu'impossible à compter même sous un fort agrandissement.

TRAITS ATTENUES PAR GRATTAGE AVEC LE POLISSOIR

TRAITS BOUCHÉS AVEC DE LA SOUDURE

On bouche la fissure avec de la soudure puis on redessine le motif. On retrouve d'ailleurs une telle opération sur le 87A. Ce timbre a été réalisé au moyen de la même plaque que le 73E en 1904. Déjà sur cette émission, on remarquait, en position 396 à 399, une fente peu visible au départ mais s'élargissant de plus en plus pour devenir très apparente avec le temps. Quand on réalisa le 87A en 1905, la cassure était encore plus importante et on décida alors de retoucher la plaque en bouchant l'énorme fente avec de la soudure et en redessinant ensuite les encadrements ainsi que la plus grande partie des chiffres inférieurs.

On peut facilement déceler cette réparation par les traits plus épais et le chiffre 5 qui n'a pas exactement sa forme originale, particulièrement aux cases 396 et 398.

RETOUCHES À L'ÉTAIN

On ajoute de l'étain puis on passe quelques énergiques coups de roulettes ou on utilise un poinçon pour refaire une surface ou un détail.

Si on parle des imperfections elles-mêmes, leurs causes sont nombreuses et variées. Citons cependant ici les plus connues avant de s'attacher, aux chapitres suivants, à quelques cas typiques.

- Corps étranger lors d'une étape de fabrication;
- Mauvais nettoyage de la plaque d'impression ou de transfert;
- Usure de la plaque (ex.: les "Helvetica blanches" ne présentent aucun détail);
- Double impression, c'est-à-dire imprimés deux fois.(A ne pas confondre avec le double moletage dont nous parlerons plus loin);
- On a même relevé sur les dernières émissions réalisées par Benzinger et Co. certaines taches blanches probablement dues à la corrosion des plaques d'impression.

VARIÉTÉS DE PLAQUES D'IMPRESSION

Pour démontrer à quel point le champ d'exploration peut être vaste et les conclusions hâtives souvent hasardeuses, prenons, par exemple, le cas d'une variété reconnue, la grande griffe du 20c orange.

En 1882, le 20c orange (66A) est imprimé par Mulhaupt et Fils, de Berne, au moyen d'une plaque de 200 timbres. Un timbre d'une de ces plaques de 200, le 2e de la première rangée, présente un trait en forme d'arc qui commence dans le sillon de l'encadrement de l'écusson valeur gauche, pénètre dans les lettres VET et ressort en traversant le chiffre 2 de l'autre écusson.

En 1886, lorsque Max Girardet, également de Berne, reprend le contrat d'impression de cette série, il continue d'imprimer, comme nous l'avons vu précédemment, avec les mê-

mes plaques jusqu'en 1901, date à laquelle il refait de nouvelles plaques de 400 timbres. A cause de cela, le timbre sera donc réimprimé sans variété jusqu'en 1907.

À cette date, une nouvelle série fait son apparition sur papier mélè et portant le filigrane "grande croix". L'imprimeur, Benzinger et Co., a alors sorti à nouveau les vieilles plaques de 200 de Mullhaupt et Fils dont il se sert simultanément avec les plaques de Girardet et de nouvelles plaques de 200 qu'il a confectionnées (il touche 200 francs pour chaque nouvelle plaque). Finalement, il corrigera le tout en retouchant la plaque.

C'est ainsi cependant qu'il est possible de retrouver la grande griffe du 20c orange sur le 66A (1882, 11 3/4, fil. croix dans ovale large), le 66C (1891, 11 1/2 x 11, fil. croix dans ovale large), le 66D (1894, 11 1/2 x 11, fil. croix dans ovale étroit) et 94A (1907, dent. 11 1/2 x 12, papier mélè, fil. grande croix).

Il semble que l'on n'ait pas retrouvé de trace de cette variété sur le 66B(9 3/4 x 9 1/4) de 1888.

Comme on peut le constater, dans un cas comme celui-ci, les plaques n'ont pas été utilisées successivement mais bien simultanément. Il en résulte alors une variété commune à plusieurs impressions, ce qui n'est certes pas pour faciliter la tâche du chercheur.

Ainsi, une autre variété "grande griffe": celle du 50c se retrouve sur le 70A (1882, bleu, dent. 11 3/4, fil. "croix dans ovale large"), le 70C (1891, bleu, dent. 11 1/2 x 11, fil. "croix dans ovale large"), le 70D (1894-1901, bleu, dent. 11 1/2 x 11, fil. "croix dans ovale étroit") et le 74E (1903-1904, vert., dent. 11 1/2, fil. "croix dans ovale étroite") laissant supposer que la même planche a été utilisée pour toutes les émis-

sions du 50c (excepté l'émission de 1888, dentelée 9 3/4 x 9 1/4) à partir de 1890 et cela jusqu'en 1904. C'était en effet vers 1890 qu'étaient apparues ces deux grandes raies sur une planche de 200 timbres.

On ne sait trop si cette griffe est le résultat d'un accident survenu à la planche originale ou si elle est le résultat d'un accident de fabrication d'une deuxième plaque (la date de 1890 correspond assez bien avec celle de la remise en service de l'émission de 1882, en 1889, suite au retrait de l'émission dentelée 9 3/4 x 9 1/4).

VARIÉTÉS DE PLAQUES INTERMEDIAIRES

Exemple: la perle sur le grand "2".

D'un autre côté, il est également possible qu'une variété provienne d'une plaque intermédiaire, c'est-à-dire d'une plaque qui a servi à la fabrication de la planche d'impression. Voyons, par exemple, le cas de la variété dite "perle sur le grand 2". Cette variété est une des plus vieilles variétés connues de la série Helvetia debout. On la mentionnait déjà dans les catalogues dès son apparition. Elle consiste en une bulle blanche sur le haut du chiffre "2" du 20c dans le timbre 66E. On retrouve cette variété à quatre positions identiques dans les quatre feuilles de 100 timbres qui forment la plaque de 400 timbres, soit à l'angle inférieur gauche de la feuille de 100 (position 91, 191, 291 et 391). Il semblerait que l'accident soit survenu lors de la multiplication par galvanoplastie et non sur la gravure originale elle-même puisque cette même gravure a également servi à la fabrication des planches de 200 timbres de la même figurine et qu'on n'y retrouve pas la même variété. De plus, les timbres les plus anciens qui montrent cette variété, sont tous revêtus d'un cachet de décembre 1901.

On sait, par les archives des PTT suisses, que c'est le 7 juin 1901 qu'é-

tait signé le "bon à tirer" de la plaque de 400 timbres du 66A (20c orange, fil."croix dans ovale étroit", dent. 11 1/2 x 12).

De plus, pour venir appuyer cette hypothèse de l'accident lors de la multiplication, on retrouve cette variété sur deux timbres seulement: le 86A (11 1/2 x 1, fil."grande croix", papier blanc, 1905) et le 66E (11 1/2 fil."croix dans ovale étroit", 1900) et on sait que ces deux timbres n'ont pas été imprimés à partir de la même plaque.

De là à conclure que les deux plaques ont été réalisées à partir de la même plaque de multiplication, il n'y a qu'un pas...

DOUBLE MOLETAGE

Il existe aussi un autre type de variété qui, jusqu'en 1972, soulevait encore quelques mystères. A cette époque, tout le monde s'entendait pour dire que les plaques d'impression des Helvetia debout avaient toutes été réalisées par le procédé de la galvanoplastie. C'était encore une fois méconnaître les trésors que peuvent receler ces timbres.

En effet, en 1972, on découvrait sur un 25c bleu (1906, type II, dent. 11 1/2 x 11, fil."grande croix", papier blanc, 93A), une variété présentant un double moletage.

A l'époque, il était exclu qu'un double moletage puisse apparaître, ce-

lui-ci, par définition, ne pouvant se produire que sur des plaques moletées. C'est là qu'intervinrent les PTT suisses en permettant à M.P.Guinand, membre du Cercle d'étude philatélique du Léman et auteur de nombreux articles et ouvrages sur l'Helvetia debout, de jeter un coup d'œil sur les plaques originales. Plus de doute, il y découvrait avec stupéfaction que la planche originale concernée, possédait toutes les caractéristiques d'une plaque obtenue par moletage (alignement horizontal légèrement imparfait, bosses laissées par la molette lors de son mouvement de va et vient).

Comme l'original avait servi à la fabrication des 93A (1906, 25c, fil. "grande croix", papier blanc, type II, dent. 11 1/2 x 11), des 93B (1906, 25c bleu, type II, fil."grande croix", papier blanc, dent. 11 3/4), des 95A (1907, 25c bleu, type II, fil."grande croix", papier mêlé, dent. 11 1/2 x 11) des doubles moletages se retrouvaient donc également sur ces timbres. Toutefois, pour ce qui est du 95A et du 95B, il semblerait que les plaques de 200 en cuivre aient été confectionnées par galvanoplastie à partir de la même plaque originale de 100 moletée qui avait servi pour confectionner les planches de 400 ayant servi à imprimer les 93A et 93B.

Il existe probablement encore d'autres moletages qui permettront peut-être un jour de lever davantage le voile sur cet aspect de la philatélie suisse.

" HELVETTA "

Parlons finalement de cette variété qui est sans doute la plus connue et la plus spectaculaire de toutes les variétés présentées par l'Helvetia debout: la variété HELVETTA.

Cette variété se retrouve uniquement sur certains 30c et certains 50c.

On distingue deux causes à cette variété. Sur les 30c, il semble que la variété découle d'un accident survenu à la planche originale de 100 cases. En effet, on retrouve quatre HELVETTA sur chaque planche de 400 entre 1901 et 1906. Ils occupent respectivement les cases 25, 125, 225 et 325, soit la 5e position de la 3e rangée de chacune des quatre plaques de 100

68D 30c orange, dent. 11 1/2 x 11 fil. croix dans ovale étroit

68D 30c orange, dent. 11 1/2 x 11 fil. croix dans ovale étroit

68E 30c orange, dent. 11 1/2 x 12 fil. croix dans ovale étroit

88A 30c orange, dent. 11 1/2 x 11 fil. grande croix, papier blanc

70D 50c bleu, dent. 11 1/2 x 11 fil. croix dans ovale étroit

90A 50c bleu, dent. 11 1/2 x 11 fil. grande croix, papier blanc

98A 50c bleu, dent. 11 1/2 x 12 fil. grande croix, papier mélisé

qui constituent la plaque entière de 400.

Observons surtout la forme du "T" erronée ainsi que les petits détails secondaires accompagnant cette anomalie, notamment le petit bourrelet caractéristique présent au dessus du "TA" de HELVETTA et de ses retouches.

Question d'éliminer ces imperfections, on y alla de nombreuses retouches pour faire disparaître ce 2e "T" gênant. On retouche donc deux timbres, les 225 et 325 du 68Dg, dès 1904.

Dans ce dernier cas, les retouches sont si réussies qu'on doit se référer aux détails secondaires pour en authentifier l'existence. Par exemple, on remarquera sur le "225", plusieurs traits horizontaux dans la robe à gauche de l'écusson et sur le "325", encore plus réussi, on ne distingue la variété que par le trait vertical dans la robe à gauche de l'écusson.

Avant 1903, pour le 68E, et fin 1904 pour le 68D, les planches recevaient chacune quatre HELVETTA. Après cette date, suite aux deux retouches effectuées sur chacune de ces plaques, on n'en retrouve plus que deux, ce qui accentue encore plus la rareté de ces pièces.

Voyons maintenant l'autre cas. En 1905, pour réaliser l'émission avec filigrane "grande croix", on fit appel à une nouvelle planche d'impression. Cependant, comme on emploie encore les plaques originales de 400 pour ré-

aliser les plaques d'impression (deux seront employées successivement), on retrouve évidemment encore quatre HELVETTA sur chaque feuille de 400 du 88Aa (brun orange) et du 88Ac (brun rougeâtre).

Ces variétés ne seront pas corrigées mais le 88Aa présentera tout de même une légère retouche dans l'ovale.

Quant au 88Ab de 1907, il provient d'une ou plusieurs plaques de 200 confectionnées avec une plaque originale différente. Par conséquent, pas d'HELVETTA sur cette émission, de même que celle de 1907 sur papier mélisé (96A et 96B) qui proviennent de la même plaque.

Quant au 50c bleu ou vert, la cause de l'imperfection est tout-à-fait différente. Tous sont susceptibles de porter une petite usure plus ou moins apparente au dessus du T de HELVETTA.

Ceci est occasionné par une faiblesse de la gravure originale qui, elle-même, a servi par multiplication galvanoplastique à confectionner les plaques originales de 100, de 200 et puis de 400 timbres.

Donné à l'AQEP
le 20 septembre 1983

APPENDICE

Pour bien se faire comprendre de ceux qui n'auraient pas en mains une telle liste, nous vous donnons ici une numérotation des timbres du type Helvetica debout telle que proposée par le catalogue Zumstein et selon sa propre numérotation.

Nous nous contenterons cependant de donner les principaux numéros en laissant tomber les nuances de couleur exprimées ordinairement par une lettre minuscule suivant le numéro et la lettre majuscule.

1882 Dent. 11 3/4 Fil. croix dans ovale (forme large)

| | |
|-------------------------|------------------------------------|
| 66A 20c orange | 70A 50c bleu |
| 67A 25c vert | 71A 1F lilas |
| 68A 30c brun | 72A 3F brun-olive (émis en 1891) |
| 69A 40c gris (type I) | |

1888 Dent. 9 3/4 x 9 1/4 Fil. croix dans ovale (forme large)

| | |
|-------------------------|--------------|
| 66B 20c orange | 70B 50c bleu |
| 67B 25c vert | 71B 1F lilas |
| 69B 40c gris (type I) | |

1891 Dent. 11 1/2 x 11 Fil. croix dans ovale (forme large)

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| 66C 20c orange | 70C 50c bleu |
| 67C 25c vert | 71C 1F lilas |
| 68C 30c brun (émis en 1892) | 72C 3F brun-jaunâtre |
| 69C 40c gris (type I) | |

1894/1901 Dent. 11 1/2 x 11 Fil. croix dans ovale (forme étroite)

| | |
|-------------------------|-------------------|
| 66D 20c orange | 70D 50c bleu |
| 67D 25c vert | 71D 1F lilas |
| 68D 30c brun | 72D 3F brun-olive |
| 69D 40c gris (type I) | |

1899/1903 idem avec couleurs modifiées

| |
|---------------|
| 73D 25c bleu |
| 74D 50c vert |
| 75D 1F carmin |

1901/1903 Dent. 11 1/2 x 12 Fil. croix dans ovale (forme étroite)

| | |
|-------------------------|-------------------|
| 66E 20c orange | 74E 50c vert |
| 73E 25c bleu | 71E 1F lilas |
| 68E 30c brun | 72E 3F brun-olive |
| 69E 40c gris (type I) | |

1903 idem mais avec couleurs modifiées

75E 1F carmin

1901/1904 Dent. 11 3/4 Fil. croix dans ovale (forme étroite)

| | |
|-----------------------------------|--|
| 76F 40c gris (type II) (1904) | |
| 72F 3F brun (1901) | |

1905 Dent. 11 1/2 x 11 Fil. grande croix papier blanc

| | |
|--------------------------|---------------|
| 86A 20c orange | 90A 50c vert |
| 87A 25c bleu (type I) | 91A 1F carmin |
| 88A 30c brun | 92A 3F brun |
| 89A 40c gris (type II) | |

1906 Nouvelle planche Dent. 11 1/2 x 11 Fil. grande croix, papier blanc

| | |
|--------------------------------|--|
| 93B 25c bleu-clair (type II) | |
| 89B 40c gris (type II) | |

1907 Dent. 11 1/2 x 12 Fil. grande croix, papier blanc

| | |
|----------------|--------------------|
| 86C 20c orange | 91C 1F rose-carmin |
| 90C 50c vert | 92C 3F brun |

1907 Dent. 11 1/2 x 12 Fil. grande croix, papier mélisé (granite)

| | |
|--------------------------|---------------|
| 94A 20c jaune-orange | 98A 50c vert |
| 95A 25c bleu (type II) | 99A 1F carmin |
| 96A 30c brun | 101A 3F brun |
| 97A 40c gris (type II) | |

1907 Dent. 11 1/2 x 11 Fil. grande croix, papier mêlé (granite)

95B 25c bleu (type II)
96B 30c brun
97B 40c gris

99B 1F carmin
100B 3F brun

BIBLIOGRAPHIE

ZUMSTEIN SPEZIAKATALOG SCHWEIZ LIECHTENSTEIN
Bern 1968

ZUMSTEIN SCHWEIZ LIECHTENSTEIN
Catalogue Suisse/Liechtenstein et Campione
Zumstein et Cie, Bern 1975

SWITZERLAND CATALOGUE
The Amateur Collector Ltd
H.L. Katcher, editor, London 1977

MULLER-KATALOG
Schweiz/Liechtenstein
Marken-Muller AG. Basel 1964

THE SWISS PHILATELIST
Published by The Amateur Collector Ltd
London
Number 7 1953
Facts about the unique stamp

Number 49/50 1967
Standing Helvetia 1882-1908 by George W. Caldwell (Originally in SPA-USA)

Number 19 1957
In search of variety by Lt. Col. J.D. Blyth

Number 20 1958
In search of variety by Lt. Col. J.D. Blyth

Number 27 1960
Special offer/Snips worth looking at ...
Proofs, essays & Specimen

Number 30/32 1961
Stamp on old iron by R.F. Bulstrode

Number 41/42 1964
Special offer !
Standing Helvetias

Number 56/57 1970
Swiss proofs & essays part 2 by R.F. Bulstrode

Number 76/77/78 1979

Standing Helvetia - The large plate flaws of the 50c

BERNER BRIEFMARKEN ZEITUNG/JOURNAL PHILATÉLIQUE DE BERNE

Zumstein et Cie, Bern

2 77 - No 86A Les perles du graveur ou du philatéliste - P. Guinand

7/8 77 - Die Ovalretouchen des Wertes Zst.73D(II)

9 77 Fur den Schweiz-Specialsämmler

9 78 Helvétie debout- Les grandes griffes du 50c - P. Guinand

10 78 Helvétie debout - Le 25c de 1904 à 1906 et ses retouches de l'ovale,
par P. Guinand

Les grandes griffes du 50c - P. Guinand - rectifications

3 78 Helvétie debout - La grande cassure du 25c de 1904 et ses retouches,
par P. Guinand

1 79 Helvétie debout - La grande griffe du 20c , par P. Guinand

2 79 Helvétie debout - No 66E, retouches 7, 4 et 8, case 94, par P. Guinand

12 79 Helvétie debout - La variété HELVETTA, par P. Guinand

1 80 American Helvetia Society

2 80 Le mouton a réellement cinq pattes!, par P. Guinand

10 80 Un petit jeu de l'esprit, par P. Guinand

3 71 Un nouveau-né de 78 ans..., par P. Guinand

7/8 72 Helvetia debout - une variété nouvelle - par P. Guinand

9 72 Helvetia debout - une variété nouvelle (suite), par P. Guinand

10 72 Observations sur les marques de contrôle "croix dans un ovale",
par Jacques de Beaumont

9 79 Le dernier-né de nos vieux Suisses, par P. Guinand.

